



Programme Connexion droit et sport : gagnant sur tous les fronts

par Eleni Siganos et Martin Gariépy

Octobre 2019

Des différends peuvent survenir dans n'importe quelle organisme de sport et à n'importe quel niveau. Pourtant, les ressources pour les régler peuvent être limitées. Le CRDSC est fier d'offrir ses services de règlement des différends à tous les organismes de sport à travers le Canada. Même si ces services sont gratuits uniquement au niveau national, grâce au financement de la part du Gouvernement du Canada, les organismes de sport d'autres niveaux peuvent avoir accès aux services de règlement des différends du Centre contre rémunération.

Plusieurs de ces organismes de sport, aux ressources modestes, ne peuvent se payer des experts juridiques ou embaucher les spécialistes en règlement des différends du Centre, et donc ont rarement la capacité de gérer des procédures d'appel internes de manière indépendante. Par conséquent, les différends sportifs au niveau provincial/territorial ou dans les clubs constituent un fardeau pour les dirigeants sportifs et les bénévoles qui n'ont pas de formation juridique.

Pour pallier à cette situation, le Centre a créé le [programme Connexion droit et sport \(PCDS\)](#) qui permet de recruter des étudiants ayant un intérêt pour le droit du sport, dans les facultés de droit canadiennes et/ou dans des programmes de règlement extrajudiciaire des différends (RED), afin qu'ils puissent agir à titre de ressources pour la communauté sportive canadienne élargie.

Par le biais de ce programme, les organismes provinciaux/territoriaux de sport (OPTS) sont mis en contact avec des étudiants en droit et des médiateurs et arbitres fraîchement formés par l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC). En plus de faciliter l'accès à des ressources de règlement des différends abordables pour la communauté sportive canadienne, le programme favorise aussi le développement d'une nouvelle génération de médiateurs et d'arbitres spécialisés en sport au Canada.



Comment ça fonctionne

Le PCDS est offert dans les provinces/territoires où un organisme provincial/territorial multisports accepte la responsabilité de promouvoir le programme auprès de ses membres et de mettre les membres qui en ont besoin en lien avec les participants du programme.

Les participants du programme aident, sur une base bénévole, les organismes de sport et leurs membres à gérer des différends sportifs, soit en facilitant de manière informelle le règlement de ces différends ou bien en agissant comme membres de comités de discipline ou d'appel interne.

Ces étudiants en droit ou en RED sont recrutés et reçoivent une formation directement par le CRDSC sous la forme d'ateliers complémentaires à leur programme d'études. Cette formation sert aussi à familiariser les participants avec le contexte du sport fédéré, afin qu'ils soient bien outillés pour traiter une grande variété de différends reliés au sport, ayant trait notamment à des questions de discipline, de sélection d'équipes, d'allocation des ressources (ex : financement, partage des installations), de gouvernance, de mise en œuvre des politiques, de protêts, etc. Lorsqu'un bassin d'étudiants intéressés est en place dans une province ou un territoire en particulier, un organisme multisports est désigné comme centre de coordination pour toutes les demandes issues de cette région.

Surveillance du PCDS

Des qualifications minimales et des lignes directrices, des politiques, des normes et des ententes strictes régissent l'administration et l'évaluation du programme pour assurer un contrôle de la qualité. Elles permettent de s'assurer que les participants agissent dans le meilleur intérêt des parties, et ce, d'une manière équitable et impartiale. Afin d'améliorer constamment le programme, le CRDSC et l'organisme multisports provincial/territorial analysent de près les commentaires des parties et des participants lorsque les dossiers sont fermés.



Lancement du PCDS

Le PCDS a été lancé en Colombie-Britannique à titre de projet pilote en janvier 2019, en collaboration avec viaSport BC, l'ADR Institute of British Columbia (ADRBC), ainsi que des étudiants en droit de l'Université de Colombie-Britannique et de l'Université de Victoria. Des séances de formation ont été offertes par le CRDSC et le personnel de viaSport BC, à Victoria et Vancouver, aux étudiants en droit et aux membres de l'ADRBC intéressés. Les organismes provinciaux de sport en Colombie-Britannique peuvent maintenant [soumettre des demandes](#) à viaSport BC afin de recevoir de l'aide de la part de participants qualifiés en matière de règlement des différends. Plus de 30 participants ont pris part aux séances de formation et se sont portés volontaires pour agir à titre de facilitateurs, membres d'un comité d'appel et/ou arbitre unique.

Une version modifiée du PCDS a également été lancée au Québec en février 2019 en partenariat avec SportsQUÉBEC et la Clinique de médiation de l'Université de Sherbrooke. Une séance de formation a été offerte par le personnel du Centre à des étudiants en médiation, qui peuvent à présent fournir des services de médiation à titre bénévole aux organismes de sport provinciaux du Québec.

Expansion du programme

Les organismes provinciaux de sport au Manitoba pourront profiter des services du PCDS à partir de l'automne 2019. Le programme est lancé en partenariat avec Sport Manitoba et l'ADR Institute of Manitoba (ADRIM). Des étudiants en droit de l'Université du Manitoba et les membres d'ADRIM sont aussi invités à participer.

Qui peut en bénéficier?

Les étudiants en droit ayant un intérêt pour le droit du sport peuvent appliquer leurs connaissances juridiques dans le contexte sportif en tant que facilitateurs ou membres d'un panel de trois personnes. Lorsqu'un cours équivalent couvrant la facilitation ou les appels n'a pas déjà été complété dans le cadre du cursus universitaire, les étudiants seront formés directement par le CRDSC.



Les membres de l'IAMC détenant la désignation Méd.B ou Arb.B ont l'opportunité d'acquérir de l'expérience pratique en vue de l'obtention de leurs certifications Méd.A ou Arb.A. En agissant comme facilitateur, arbitre unique, ou encore membre ou président d'un panel de trois personnes, les membres Méd.B et Arb.B impliqués dans le PCDS ont une chance unique de parfaire leurs compétences en appliquant directement leurs connaissances dans un contexte sportif.

Des occasions de mentorat avec des Méd.A et Arb.A peuvent également être offertes aux participants du PCDS. Le programme permet aussi aux participants d'élargir leurs réseaux au sein des organismes de sport locaux tout en profitant de la formation continue en RED du sport, ainsi que de l'expérience pertinente pour bonifier leur curriculum vitae.

Les OPTS profiteront de ce service abordable, leur donnant accès à des individus formés en RED pour les aider à régler des différends qui peuvent surgir au sein de leurs organismes. Le PCDS aidera à réduire la pression sur les employés et les bénévoles des OPS quand un différend sportif surgit, augmentant ainsi l'accès au RED de la communauté sportive canadienne.

Est-ce qu'il y a des frais associés au PCDS?

Le PCDS a été mis sur pied dans le but de fournir des services abordables aux organismes de sport disposant généralement de ressources limitées. Les participants du PCDS fournissent leurs services à titre bénévole à la communauté sportive canadienne.

Les seuls frais supportés par l'OPTS sont les dépenses remboursables nécessairement encourues par un participant pour la prestation de services dans le cadre du PCDS. Les OPTS sont encouragés à mener leurs procédures et rencontres par téléconférence afin de réduire les coûts associés à l'utilisation du PCDS.

Étendre les services de règlement des différends à la grandeur du Canada

L'objectif du Centre pour le PCDS est d'éventuellement le lancer dans chaque province



et territoire, afin d'assurer un accès abordable à des services de règlement des différends pour les organismes de sport locaux à travers tout le Canada.

Étant donné l'intérêt généré pour ce concept, le Centre travaille en parallèle afin d'entamer des discussions avec des partenaires potentiels dans les autres provinces et territoires. Si vous êtes intéressés par le PCDS, sa disponibilité dans votre région ou si vous voulez simplement obtenir plus d'information au sujet du programme, veuillez contacter le CRDSC à l'adresse education@crdsc-sdrcc.ca.